

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 3 / 0 5 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 2 3 / 0 5 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-7016

1 Intitulé du projet

Réhabilitation et extension de l'espace aquatique des Dauphins à Châteaubriant.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

CC Châteaubriant-Derval

Raison sociale

Communauté de Communes

N° SIRET

2 0 0 0 7 2 7 2 6 0 0 0 1 7

Type de société (SA, SCI...)

EPCI

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

HUNAULT - Président

Prénom(s)

Alain

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
44. Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés.	Projet de réhabilitation et d'extension d'un équipement sportif (piscine de l'espace Dauphins). IOTA : Dossier de déclaration "loi sur l'eau" mené conjointement - surface desservie comprise entre 1 et 2 ha pour la gestion des eaux pluviales.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à réhabiliter et agrandir la piscine existante située au niveau de l'espace Dauphins à Châteaubriant.

Ce secteur, situé en plein coeur de l'aire agglomérée de Châteaubriant, est un complexe sportif disposant d'une salle de sport, d'une piscine construite en 1966 et de plusieurs terrains de tennis à ce jour dégradés. Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire, la CC Châteaubriant-Derval projette de réhabiliter la piscine existante qui est à ce jour vétuste et énergivore. Cette réhabilitation, qui prévoit la préservation de la grande halle autour du bassin principal pour son intérêt patrimonial, nécessite toutefois des démolitions (annexes et halle du petit bassin) ainsi que des petites extensions greffées au bâtiment principal existant. Outre les travaux liés à la piscine, le maître d'ouvrage souhaite valoriser et mettre en conformité cet espace en régularisant l'imperméabilisation des sols (bassin de rétention collectant environ 1,35 ha), en désimperméabilisant un secteur inondable occupé à ce jour par des terrains de tennis (création d'un parc urbain inondable) et en revalorisant l'entrée de ce complexe (parvis faisant l'objet d'une désimperméabilisation et d'une requalification). La salle de sport attenante à la piscine est quant-à-elle préservée en état.

4.2 Objectifs du projet

Ainsi au travers ce projet, les principales motivations de la collectivité se déclinent en plusieurs axes :

- Conforter et mettre en conformité un équipement sportif dans le centre-ville permettant de répondre aux besoins de l'accueil des scolaires de l'intercommunalité tout en restant sur un espace déjà urbanisé,
- Affirmer un rayonnement sportif (bassin sportif de 50 ml) et permettre la formation de sauveteurs (BNSSA),
- Réaliser une rénovation thermique, énergétique et hydraulique pour une diminution des coûts de consommations et répondre aux exigences environnementales actuelles,
- Améliorer le confort pour l'ensemble des usagers et du personnel,
- Préserver la mémoire collective par la mise en valeur du caractère architecturale de la grande halle bassin,
- Améliorer les fonctionnalités et la qualité paysagère des abords du complexe sportif,
- Intégrer les enjeux liés au caractère inondable de la partie basse du site et régulariser la gestion des eaux pluviales du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

- Phase n°1 : Travaux de terrassement et de démolition. Il est à noter qu'au regard du contexte urbain et inondable sur la partie basse, les déblais seront évacués concomitamment aux travaux de terrassement et conformément à la réglementation en vigueur.

- Phase n°2 : Travaux de constructions sur la piscine : Isolation du bâtiment existant et création d'un vide sanitaire + Construction des bâtiments connexes et leurs abords + Mise en oeuvre des ouvrages hydrauliques - bassin de rétention,

- Phase n°3 : finalisation des travaux sur les aménagements extérieurs : réalisation du parvis, plantation sur le parc urbain inondable,

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

A ce stade, dans sa phase d'exploitation, le projet concerne :

Espace public :

- Fréquentation de la zone liée à la piscine (celle-ci n'a pas vocation à évoluer significativement par rapport à la situation existante). Le cadencement du bus urbain pourra être éventuellement ajusté lorsque la piscine sera fonctionnel.

- L'entretien des espaces végétalisés et hydrauliques.

Piscine :

- Fréquentation du site sur une amplitude d'ouverture sur l'année estimée, à ce stade, à environ 3500 heures par an avec trois périodes de fonctionnement différenciées : période scolaire ; petites vacances et grandes vacances.

- Maintenance et entretien des ouvrages (bassins de la piscine, vestiaires, douches, espaces verts périphériques dont les ouvrages hydrauliques, ...) ; vidange annuelle de chaque bassin.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de démolition et Permis de construire pour la piscine,

- Dossier loi sur l'eau de déclaration pour la gestion des eaux pluviales - surface desservie : ~ 1,35 ha.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie totale de la parcelle cadastrale : ~ 1,85	hectare
Superficie collectée pour la gestion de eaux pluviales : ~ 1,35	hectare
Surface de plancher maximale : < 10 000	m ²
Places de stationnements (places existantes désimperméabilisées) : < 30	unité
Fréquentation prévisionnelle annuelle (36 700 enregistrées en 2019) : 40 000	unité
Fréquence Maximale Instantannée (FMI) : 200	unité

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE du réseau routier départemental de Loire Atlantique Le site n'est pas concerné par ce plan.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi du bassin amont de la Chère Une partie du site est compris dans l'enveloppe de la zone inondable - Le projet prévoit de désimpermeabiliser ce secteur en le décaissant (environ - 20 cm par rapport au TN actuel).
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRi a été prescrit le 28 janvier 2019 et va prochainement être approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé au réseau d'eau potable de la commune comme cela est le cas pour la piscine existante. La rénovation va permettre d'économiser 70% du volume d'eau actuellement consommé (17 390 m3 pour une consommation future d'environ 5300 m3) avec : une réparation des fuites existantes, la mise en oeuvre d'équipements moins consommateurs (douche, ...) mais aussi, la mise en oeuvre d'une récupération pour l'alimentation des WC.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation des travaux vont nécessiter de réaliser des terrassements au niveau des terrains de tennis qui seront supprimés ainsi que sur le parvis afin de végétaliser et désimperméabiliser ces secteurs. Le projet prévoit aussi une démolition d'une partie de la piscine existante avec la mise en oeuvre de tranchées connexes (création d'un vide sanitaire). L'ensemble des matériaux excavés seront évacués conformément à la réglementation en vigueur avec des filières de traitement adaptées en fonction du type de matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux usuellement utilisés pour la mise en oeuvre des différents éléments de constructions du bâtiment ainsi que les aménagements extérieurs même s'ils sont réduits (empierrements, revêtements perméables, pavés ...)
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Structure des cheminements (empierrement, ...), sable pour la construction, ...

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréiez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vise à reconstruire sur la piscine actuelle qui est vétuste. Les performances attendues vis-à-vis des consommations d'eau et de rejet d'eaux usées par rapport à la situation actuelle seront largement supérieures puisqu'il est attendu une diminution de 70% du volume d'eau consommé par rapport à l'état actuel. Le projet n'aura donc pas d'impact négatif sur la ressource en eau et il est à noter que celui-ci génèrera moins de rejets vers la station d'épuration par rapport à la piscine actuelle.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au vu du caractère très anthropisé du site et des aménagements envisagés (forte désimperméabilisation de la zone et végétalisation), il n'est pas attendu d'impact sur la biodiversité. En effet, les zones aménagées sont actuellement majoritairement occupées par des surfaces en enrobées, des bâtiments et des terrains de tennis. Les espaces végétalisés existants à l'Est sont préservés et renforcés. Le projet s'est attaché à préserver les arbres existants, toutefois, 7 arbres seront toutefois supprimés (4 liés au bâtiment + 3 sujets morts)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inondation : Le projet permettra une amélioration de la situation au regard de l'enjeu inondation en prévoyant une désimperméabilisation d'environ 2000 m ² sur les terrains tennis avec un déciassement de 20 cm/TN permettant d'augmenter le volume de débordement (création d'un parc urbain inondable). Aussi, il est envisagé de régulariser l'imperméabilisation des sols du complexe en assurant une protection trentennale - ouvrage implanté en dehors de la zone inondable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La piscine engendre inévitablement des déplacements mais il n'est pas attendu une augmentation significative des différents flux puisque la fréquentation sera proche de l'existant (~40000 pour 36700 enregistrées en 2019). Il est à noter que le site est situé dans le centre ville, à proximité de plusieurs établissements scolaires et qu'il est déjà desservi par le bus urbain (réseau C'BUS).
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La fréquentation du site induit nécessairement des émissions sonores toutefois celles-ci devraient être inférieures à celles émises actuellement puisque la piscine disposera d'une isolation plus performante et qu'il n'est pas envisagé de bassin extérieur.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune source de vibration notable n'est attendue sur le projet. Quelques vibrations pourront être ressenties durant la phase de viabilisation ou de constructions cependant, celles-ci resteront temporaires.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme cela est le cas actuellement, un balisage sera mis en oeuvre afin de sécuriser l'entrée vers la piscine. Ces équipements seront plus performants et en fonction qu'aux horaires d'ouvertures. Aucun éclairage ne sera implanté sur la frange Est du projet - parc urbain.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets liés aux eaux pluviales (EP) ainsi qu'aux eaux usées (EU) et à la vidange annuelle. La gestion des EP sera encadrée par un dossier loi sur l'eau et il est prévu de réutiliser des eaux de filtres pour les WC. Globalement la situation future améliorera la situation existante.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le ruisseau du Rollard affluent de la Chère.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le volume rejeté à la station d'épuration sera inférieur à la situation existante au regard de la rénovation envisagée. La station d'épuration présentait en 2021, une charge maximale en entrée de 21 329 EH pour une capacité nominale de 23 333 EH (source : Portail assainissement collectif du Minitère - station de Chateaubriant-Goupillière - Conforme en équipement et performance en 2021).
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour la piscine, un cheminement adapté spécifique pour les produits dangereux (produits de traitement d'eau, etc) sera mis en oeuvre dans le respect de la réglementation en vigueur, comme cela est déjà réalisé pour la piscine actuelle. Comme le projet permet une forte réduction de la consommation d'eau (~70%), la quantité de déchets à traiter sera réduite. Des dispositions sont prises pour que les zones livraisons et de déchets possèdent des accès clairement différenciés. Des zones de tri seront mis en oeuvre pour les déchets courants.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé dans une zone de présomption de prescription archéologique - ZPPA - disposant d'un arrêté portant délimitation de zonages archéologiques (n°282). Une saisine du Préfet de région (DRAC), lors ou en amont du dépôt de Permis de Construire, sera réalisée puisque le périmètre global du Permis est supérieur à 1 ha.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La transformation des terrains de tennis en parc urbain va induire un arrêt de la pratique du tennis de loisirs sur l'espace Dauphins. La commune dispose d'un autre complexe au niveau de la halle de tennis Maurice Deniaud où exerce le Tennis Club. Il est à noter que les terrains de l'espace Dauphins sont vétustes et que le projet privilégie de créer un parc urbain en centre-ville où se mêlera des structures de jeux multigénérationnels, des espaces de repos ainsi qu'une amélioration de la biodiversité sur un secteur inondable.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

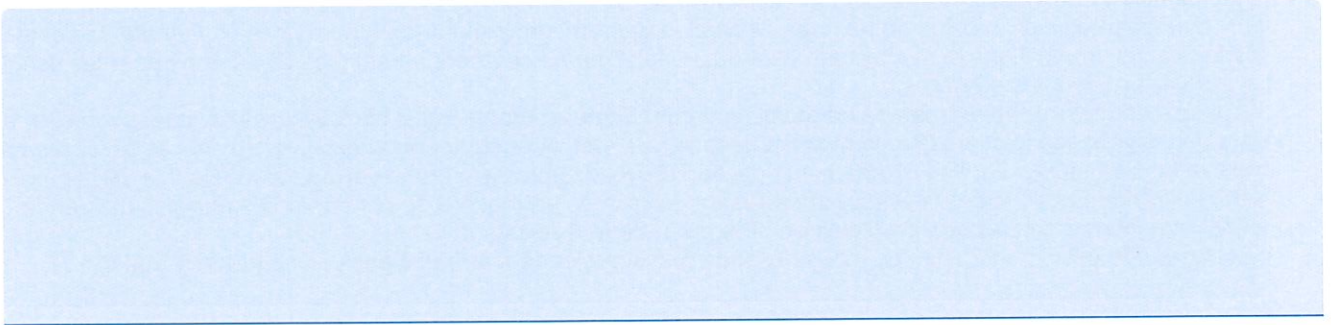
Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

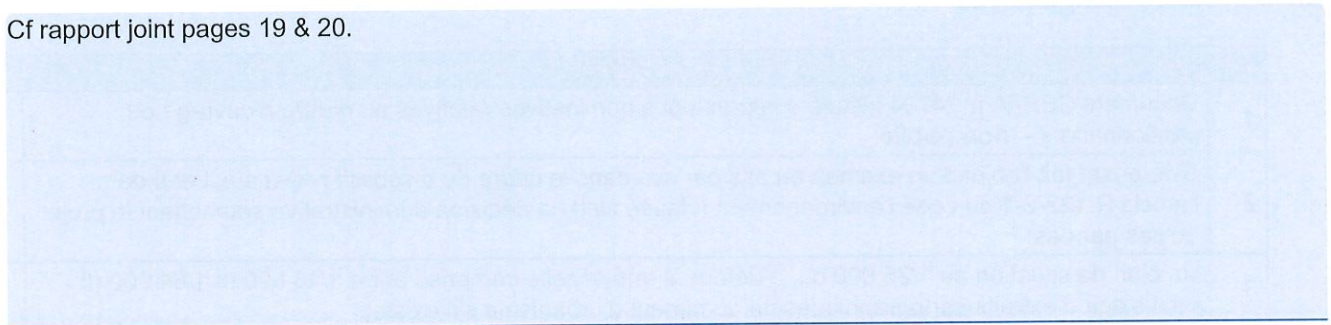
Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :



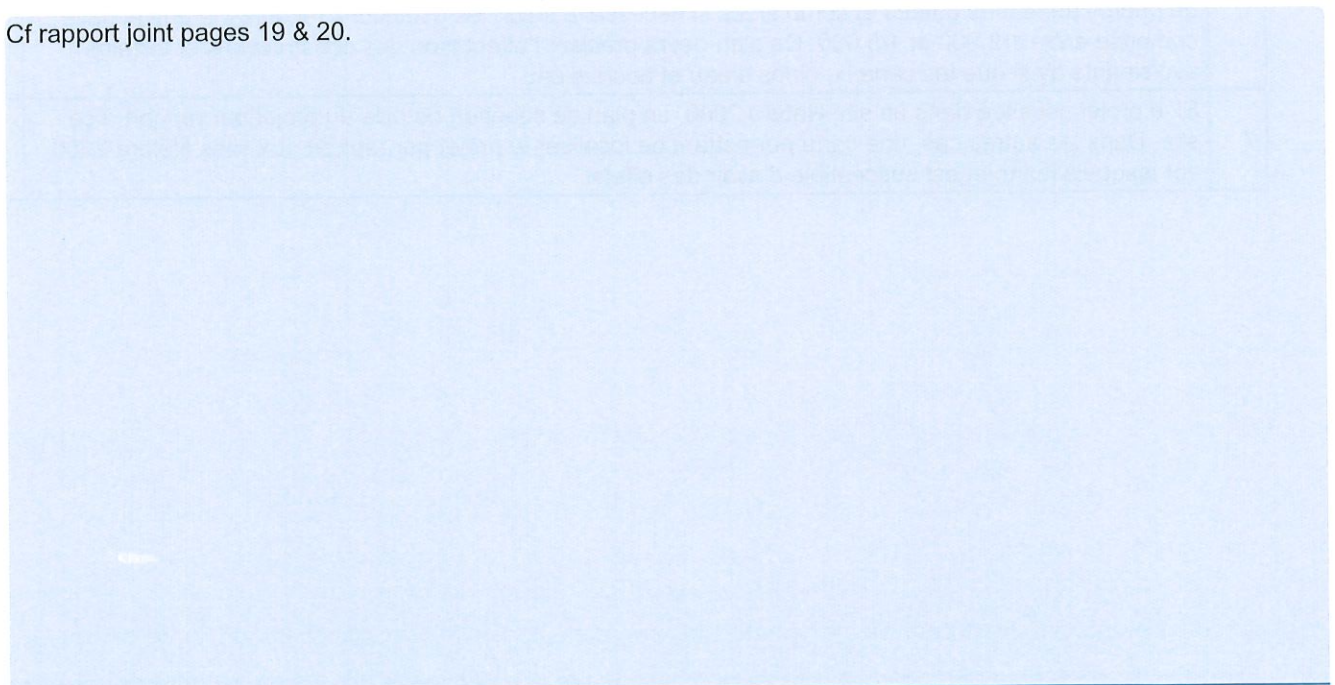
6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Cf rapport joint pages 19 & 20.



6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Cf rapport joint pages 19 & 20.



7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet permet d'améliorer une situation existante sur un ensemble de thématiques inhérentes aux enjeux environnementaux et humains du territoire : limitation des consommations, meilleure prise en compte des enjeux hydrauliques, inondations et biodiversité, restructuration d'un équipement offrant plus de confort pour les usagers et particulièrement les scolaires, ...

Il s'inscrit donc dans une démarche de développement durable globale aussi bien vis-à-vis de la ressource en eau que des enjeux de biodiversité et la maîtrise des risques. Cet aménagement nous semble d'ores et déjà présenter des impacts maîtrisés sur l'environnement : gestion des eaux pluviales, trame verte et bleue dont la création d'un parc en frange Est du site en désimperméabilisant, exigences en matière de performances énergétiques et de consommations d'eau (économie d'environ 70% par rapport à l'existant).

Au regard de ces caractéristiques, nous pensons que le projet peut être dispensé d'une étude d'impact.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe générale - Dossier d'accompagnement de la demande cas par cas	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe n°1 - Diagnostic sanitaire et sécuritaire des arbres	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe n°2 - Plan du diagnostic sanitaire des arbres	<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom HUNAUULT

Prénom Alain

Qualité du signataire Président

À Châteaubriant

Fait le 22/05/2023



Signature du (des) demandeur(s)

